

s'en répète aux coins de l'Univers policé, que la Traite des Nègres, en forçant une partie de notre espèce à rentrer dans la classe des animaux faits pour le service de l'homme, est un véritable supplice pour l'humanité ; et nous voyons à notre porte de malheureuses créatures, enlevées à la nature et à la société, devenir la proie de quelques individus qui, n'ayant que l'intérêt pécuniaire en vue, exercent un empire qui est beaucoup plus absolu que celui du Planteur de la Virginie. L'Esclave sait qu'il existe des Lois qui protègent du moins son existence, mais notre Sauvage n'en a pas la moindre idée. Le nombre de ces infortunés qui meurent de faim et de misère seroit encore plus considérable si l'humanité des employés de la Compagnie des Postes ne pourvoyoit souvent à leurs besoins.

Tel est le triste Tableau que je n'ai pu refuser à mes sentimens de mettre sous les yeux du Comité ; tableau qui est d'autant plus affligeant qu'il me paroît entièrement ignoré, et qui laisse une impression tout-à-fait pénible dans l'esprit de celui qui visite ces lieux. Jusqu'à quand cet état de choses doit-il continuer ? Le Comité est en droit de décider par les mesures qu'il pourroit suggérer à la Législature pour remédier à des maux aussi pressans.

Faute de moyens de poursuivre plus avant mes recherches, je terminai mon voyage à un endroit nommé Moulin Baude, qui est à environ une lieue et demie de Tadoussac, en suivant le cours du Fleuve. Cette place est remarquable par une carrière de Marbre d'une excellente qualité et qui est très-considérable. J'ai enlevé quelques fragmens des couches extérieures que j'ai reconnus susceptibles d'un beau poli, et que ne me paroissent pas inférieurs à ceux que l'on retire des mines de l'Hudson et du Lac Champlain, et je ne doute pas qu'en pénétrant plus avant, on le trouveroit d'une qualité encore bien supérieure. J'en ai fait travailler une Lampe qui est aussi à mon Musée, et que le Comité pourra examiner à loisir. Sur le Lit même de cette carrière de Marbre, il coule un ruisseau dont les eaux sont assez abondantes pour y ériger et mettre en jeu un Moulin pour pouvoir y scier et couper le Marbre dans la carrière même.

Mr. *John Malcolm Fraser* a été appelé et examiné, et a répondu comme suit :

J'ai visité la partie de la Côte du Fleuve Saint Laurent qui s'étend depuis la Malbaie jusqu'au Saguenay, et ai eu occasion de faire des observations sur quelques parties de l'intérieur du Pays.

Un espace de Terre qui s'étend à environ Six Miles le long des Bords du Fleuve Saint Laurent depuis l'Embouchure de la Rivière aux Canards jusqu'à celle du Saguenay et qui va en profondeur jusqu'aux Montagnes, qui paroissent à Cinq ou Six Miles de distance du Bord du Fleuve, paroît offrir toutes les facilités possibles pour des Etablissemens, et ceux qui ont eu les meilleures occasions d'être informés de la qualité du Sol, disent que la plus grande partie est d'un Sol des plus riches, et que l'on pourroit y établir comme il faut Cent à Cent cinquante Familles.

La Rivière Noire coule à travers un Terrain uni très-étendu et fertile, dont la plus grande partie est sur le côté de la Rivière qui appartient aux